



NOUVELLES DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS

№ 96

Avril – Juin 2017

Le Comité exécutif de la CGS discute de la ratification des conventions de l'OIT

Le Comité exécutif de la CGS a tenu sa réunion le 13 avril 2017 au Palais du travail à Moscou.

Les membres du CE ont entendu et discuté l'information sur la ratification et l'application des conventions de l'OIT dans les Etats indépendants où fonctionnent les organisations membres de la CGS, présentée par Albert Potapov, secrétaire général adjoint de la CGS.

Le Comité exécutif a signalé qu'après sa dernière réunion, en avril 2016, les organisations membres de la CGS avaient entrepris des efforts appréciables pour accélérer la ratification de 11 conventions de l'OIT, recommandées par l'Assemblée interparlementaire des Etats de la CEI sur l'initiative de la CGS, ainsi que d'autres normes du travail internationales .

A cette date, avec la participation active des syndicats, on est en train

de préparer la ratification prochaine des conventions №№ 102 et 168 en Azerbaïdjan, des conventions №№ 102, 168 et 173 en Moldova, et des conventions №№ 97, 102, 117, 131, 144 et 183 en Russie.

Cependant, malgré ces changements positifs, les membres du CE ont exprimé leur préoccupation face à la non-ratification, dans aucun pays de la région, de l'importante convention № 168, sur la promotion de l'emploi et la protection contre le chômage. Le CE a aussi prêté attention à la gravité de longs retards de paiement de salaires dans plusieurs pays de la région, ce qui représente en soi une grosse violation de la convention № 95 sur la protection des salaires, ratifiée par tous nos pays, et a appelé ses organisations membres à entreprendre tous les efforts pour en finir dans les plus brefs délais avec cette situation et ne plus l'admettre dans l'avenir.

En même temps, les membres du CE ont exprimé leur vive préoccupation quant à violation des plusieurs

conventions fondamentales dans le pays de la CEI, ce qui a été signalée dans le rapport du Comité d'experts de l'OIT lors de la dernière Conférence internationale du travail, tenue en juin 2016.

Le Comité exécutif a recommandé aux syndicats membres de faire tout leur possible pour accélérer la ratification des conventions majeures dans leurs pays, de les faire incorporer dans les législations nationales et dans la politique sociale. Les syndicats doivent contrôler l'application des conventions ratifiées, annoncer au grand public toute violation des normes internationales du travail par les employeurs et les gouvernements, et d'en informer le CE de la CGS.

Le CE a recommandé aux Unions internationales des syndicats de branche d'aider les centrales syndicales nationales à accélérer la ratification de toutes les conventions mentionnées et à les appliquer au niveau des législations nationales.

Ayant discuté des résultats du travail de la Commission du CE pour les amendements et les suppléments aux Statuts de la CGS, les membres du Comité exécutif ont adopté comme base le projet des Statuts avec les changements proposés, et ont proposé à la Commission de poursuivre son travail et de porter le projet avec les amendements à la discussion et à l'adoption par le VIIIème Congrès de la CGS, qui aura lieu en septembre 2017.

La même décision a été adoptée concernant le Règlement de l'activité

de la Commission de contrôle financier de la CGS.

Les membres du CE ont adopté une grande déclaration consacrée à la Journée mondiale pour la sécurité au travail, marquée chaque année le 28 avril.

La déclaration souligne que les syndicats, membres de la CGS, soutiennent la proposition de l'OIT d'organiser cette année la Journée mondiale pour la sécurité et la santé au travail avec pour thème général «Optimiser la collecte et l'utilisation des données sur la SST».

Les syndicats de la région considèrent qu'il est très important d'améliorer la collecte et l'utilisation de données fiables sur la SST, surtout en sachant combien compliquée est la situation dans l'économie et sur le marché du travail dans la région. Avec ces résultats il serait plus facile de stimuler les employeurs à améliorer les conditions du travail, à protéger la vie et la santé des travailleurs.

Le Conseil de la CGS prend la décision de convoquer le Congrès de la Confédération

La Confédération générale des syndicats a tenu la réunion de son Conseil le 14 avril 2017 à Moscou.

Suite du rapport de Vladimir Scherbakov, secrétaire général de la CGS, le Conseil a pris la décision de convoquer le VIIIème Congrès de la Confédération générale des syndicats le 12 septembre 2017 à Moscou.

Le Conseil a approuvé l'ordre du jour qui sera soumis à l'approbation du Congrès, a adopté la norme de représentation pour les organisations membres.

Le Conseil a adopté le message du Conseil de la CGS aux syndicats du monde à l'occasion du 25ème Anniversaire de la fondation de la CGS.

Dans le message à l'occasion du Premier Mai, le Conseil a appelé les organisations membres, les centrales syndicales nationales et les Unions internationales des syndicats de branche, à marquer largement le Premier Mai 2017 en tant que Journée de solidarité internationale des travailleurs, en organisant des initiatives de masse, en mettant l'accent sur les problèmes et les revendications les plus pressantes pour leurs pays et leurs branches.

Le message de la CGS à l'occasion du Premier Mai

Il nous reste moins de quinze jours avant le 1er Mai, quand les travailleurs partout dans le monde, y compris dans les pays de notre région, vont descendre dans la rue, en villes et villages, pour participer aux manifestations, aux réunions et aux défilés organisés par les syndicats afin de rappeler aux pouvoirs et aux employeurs leurs revendications.

Malgré les tentatives de dissimuler le Premier Mai derrière d'autres appellations et slogans, quitte à complètement l'annuler, cette journée reste pour nous et pour tous les syndicats

du monde la principale date de toute l'année, quand nous pouvons déclarer ensemble notre ferme résolution de renforcer la solidarité internationale de classe des travailleurs et de leurs organisations syndicales dans la lutte pour la justice sociale, la paix et le travail décent.

Cette année le 1er Mai sera marqué dans les conditions de tension politique, d'instabilité et du terrorisme international. Les conflits armés au Proche-Orient et au Sud-Est de l'Ukraine ne cessent toujours pas. Les contradictions se sont aggravées dans l'Union Européenne, le problème d'immigrés et de réfugiés prend une ampleur dangereuse, provoquant une nouvelle explosion de xénophobie, d'intolérance et des heurts inter-ethniques en Europe et aux Etats-Unis.

S'en ressentent gravement l'économie globale, le monde du travail et la situation socio-économique des travailleurs. Les marchés financiers continuent de dominer l'économie réelle. L'emploi informel, l'arbitraire, la régression des revenus et de la protection sociale prennent de l'ampleur. La pauvreté extrême et le chômage, surtout parmi les jeunes, s'amplifient.

Les syndicats essaient de trouver la solution pour sortir de cette situation sérieuse. Ils essaient de protéger les travailleurs et leurs familles contre les tentatives des pouvoirs et du patronat de résoudre les problèmes économiques aux frais des travailleurs, contre l'aggravation de leur situation socio-économique. Les syndicats se prononcent résolument contre ces tentatives. Ils considèrent que la lutte

contre la baisse du niveau de vie des travailleurs et de leur protection sociale reste leur tâche primordiale à tous les niveaux – des syndicats de base aux unions syndicales globales.

Une situation contradictoire s'est créée dans les Etats de notre région qui traversent pour différentes raisons et à différents degrés la baisse économique. La hausse des prix et des tarifs pour électricité, chauffage et services publics municipaux a mené à une baisse sensible du niveau de vie de la population. Selon l'observatoire de la situation socio-économique, organisé par la CGS dans les pays de la région, la différenciation et l'inégalité sociale augmente partout. Dans certains pays, un tiers de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté. Nos pays s'éloignent de plus en plus des principes de l'Etat social proclamé dans leurs constitutions.

Dans ces conditions, l'esprit et les approches antisyndicales se sont aggravées au sein de milieu patronal, ainsi que les tentatives de saper les syndicats de l'intérieur, de les empêcher de créer de nouvelles organisations. Les tentatives des institutions officielles de léser les pouvoirs des syndicats, de s'ingérer dans leurs affaires intérieures prennent de l'ampleur. Comme suite, on voit apparaître de nouveaux obstacles devant le dialogue social et la signature des conventions collectives. Les clauses des conventions collectives déjà signées sont souvent violées.

Tenant compte de cette situation, le Conseil de la CGS appelle toutes les organisations membres, les centrales

syndicales nationales et les Unions syndicales internationales de branche à marquer largement et au grand jour le 1er Mai 2017, en organisant en cette Journée internationale de solidarité des travailleurs des initiatives de masse, mettant l'accent sur les problèmes et les revendications qui préoccupent le plus leurs pays et leurs branches.

D'une façon solidaire, nous devons rappeler les pouvoirs et les employeurs à

- prendre des mesures efficaces pour renforcer le secteur réel de l'économie;
- ne pas relâcher d'efforts afin de créer les conditions dans lesquelles tous aient un travail décent;
- garantir un plein-emploi productif, surtout pour les jeunes;
- établir la rémunération et les allocations dignes;
- augmenter le SMIG en le portant au minimum vital;
- garantir l'égalité du genre dans la vie économique et politique;
- garantir le respect des droits de l'homme et des libertés syndicales;
- respecter rigoureusement les normes internationales du travail – les conventions et les recommandations de l'Organisation internationale du travail (OIT);
- contrôler la sécurité du travail et prendre des mesures pour protéger l'environnement;
- créer des conditions de liberté pour le dialogue social et les négociations collectives;
- transférer au maximum les travailleurs de l'économie informelle vers l'économie formelle.

Vive le travail, source de la croissance économique et du bien-être!

Vive le 1er Mai-Journée de solidarité internationale des travailleurs!

Moscou, le 14 avril 2017

***Le Message du Conseil
de la Confédération générale
des syndicats aux syndicats
du monde à l'occasion
du 25ème Anniversaire
de la CGS***

Le Conseil de la Confédération générale des syndicats, réuni à Moscou à l'occasion du 25ème anniversaire de la CGS, s'adresse à toutes les organisations syndicales amies avec l'appel à renforcer la solidarité internationale face aux nouveaux défis redoutables, provoqués par la globalisation et ses conséquences négatives pour les travailleurs.

Fondée en avril 1992, la CGS est devenue l'école de solidarité, de coopération et d'actions conjointes pour les mouvements syndicaux dans les nouveaux Etats indépendants, apparus sur l'espace post-soviétique. Dans ses rangs, ils ont appris les rudiments de l'activité lors du passage vers l'économie du marché, à défendre ensemble les intérêts des travailleurs, ont appris l'expérience syndicale internationale. Avec le soutien de ses organisations membres, la CGS a établi et développe fructueusement la coopération avec les organes interétatiques de la CEI et de la CEEA.

Aujourd'hui, dans le contexte d'une rapide décroissance économique

dans nos pays, de la baisse du niveau de vie presque partout, de l'affaiblissement de la protection sociale, de la différenciation grandissante, avec comme suite des attaques contre les droits des travailleurs et des syndicats, le rôle de la CGS en tant que structure au potentiel important pour l'organisation des actions de soutien et de solidarité, la coopération et l'échange d'expérience, devient de plus en plus évident.

Dès sa fondation, la CGS a pris la décision d'avoir des relations avec le monde syndical extérieur dans l'esprit d'ouverture et d'idéologie impartiale, basés sur les principes d'égalité et du respect mutuel. Le temps a montré que ce choix était correct. Il a permis à nos organisations membres de s'inscrire dans le mouvement syndical mondial, dans sa vie, ayant sauvegardé sa spécificité particulière. La CGS, en tant qu'une structure régionale, a été reconnue non seulement dans le mouvement syndical international, mais aussi parmi les ONG qui ont un statut consultatif non seulement à l'OIT, mais aussi dans d'autres organisations spécialisées de l'ONU.

Actuellement, la globalisation traverse une crise: les structures plurinationales créées en son sein se scindent, les contradictions commerciales et économiques s'aggravent, les guerres et les conflits continuent. La prospérité sociale, construite sur les valeurs libérales, s'effondre. Le problème des travailleurs immigrés et des réfugiés politiques et économiques, redoublé par la xénophobie et le nationalisme, a pris des proportions sans précédent.

Les récents événements en Europe et aux Etats-Unis témoignent qu'une nouvelle phase a commencé dans le développement mondial, quand les intérêts nationaux entrent en confrontation directe et implacable avec la globalisation, réalisée d'après le modèle des transnationales. Le monde a acquis la conviction que la globalisation dans sa forme actuelle n'est pas du tout une évidence historique objective, mais une création délibérée du capital transnational. Donc, il est bien possible et nécessaire de lutter contre elle, ce qui donne de l'assurance aux syndicats dans leur lutte pour les intérêts des travailleurs, pour leurs droits et libertés.

Dans ces conditions la CGS et ses organisations membres confirment une fois de plus leur attachement aux principes de la solidarité syndicale, leur volonté de soutenir la lutte du mouvement syndical mondial pour les conquêtes communes, pour les buts et les valeurs, sans lesquels on ne peut pas atteindre l'objectif principal de l'humanité – du travail décent pour tout le monde.

Ces buts et ces valeurs sont bien connus, ils sont nettement formulés aux congrès des organisations syndicales internationales, régionales et nationales. Il s'agit de garantir aux travailleurs, surtout aux jeunes, le plein-emploi productif, une rémunération décente, la protection sociale et le dialogue social, l'éradication de la famine et de misère, y compris de la pauvreté des gens qui travaillent, de garantir les droits de l'homme et les libertés syndicales, d'éliminer toute sorte de discrimination au travail et

d'exclusion sociale, de garantir les mêmes droits aux hommes et aux femmes, de liquider le travail forcé et l'exploitation des enfants, de garantir la protection de l'environnement et le règlement pacifique de tous les conflits militaires dans les points chauds de la planète.

Nous partageons l'inquiétude des syndicats du monde quant à la hausse de l'économie informelle, surtout dans sa forme la plus odieuse, à savoir les chaînes mondiales de production-vente, où l'arbitraire, la surexploitation et même la servitude fleurissent.

En même temps, nous sommes préoccupés par le développement de la situation dangereuse pour les syndicats, provoquée par la croissance impétueuse du progrès technologique dans le cadre de l'économie globale. L'extension de technologies informatiques, l'informatisation et la robotisation, l'utilisation de nouvelles formes de l'emploi, du travail à distance, le travail de location, l'outsourcing, l'outstaffing changent radicalement les relations de travail et rongent le sens même du lien direct «travailleur – employeur». Les conditions réelles pour la formation du marché du travail parallèle, virtuel, apparaissent, avec son bas niveau de protection sociale, l'éloignement du travailleur de son lieu du travail, l'impossibilité pratique d'adhérer à un syndicat.

Tout cela sape les fondements de la base traditionnelle des syndicats, réduit les possibilités de leur travail, ébranle le dialogue social à cause

de l'affaiblissement d'un de ses participants – les organisations des travailleurs. Cela peut amener de lourdes conséquences pour l'avenir du monde du travail.

La Confédération générale des syndicats soutient pleinement les mesures proposées par les organisations mondiales et régionales des syndicats, dont le but est d'aller au-devant de ce défi, de bien comprendre le sens des processus en cours et d'en trouver une réponse adéquate.

Nous sommes satisfaits qu'à la veille de son centenaire, l'Organisation internationale du travail (OIT) se préoccupe de plus en plus de ces problèmes. Nous saluons son «Initiative du centenaire concernant la sphère de travail», avancée en 2013 et appelons nos organisations membres à se rallier à sa réalisation, à devenir des participants actifs au Dialogue sur l'avenir de la sphère du travail.

L'orientation de l'OIT sur la réalisation des principes du travail décent et de la justice sociale dans le monde de globalisation, orientation confortée par ses documents-programmes de ces dernières années, trouve un soutien croissant auprès des syndicats de nos pays. Nous allons lutter pour le renforcement de la structure tripartite et normative de l'OIT, pour l'application des normes internationales du travail par tous les participants, nationaux et globaux, à la sphère du travail et au dialogue social. Pour cette raison, la CGS se propose de poursuivre le contrôle de la ratification et de l'application des conventions majeures de l'OIT dans

les pays de notre région, proposé par notre organisation en 2006. Toutes les tentatives de mettre en doute la légitimité des conventions de l'OIT se heurteront à une riposte vigoureuse de notre part.

Les syndicats de nos pays ont appris avec compréhension le programme de modernisation de l'OIT et sont sûrs qu'après sa réalisation, l'Organisation - sans perdre rien de son expérience unique, sans abandonner ses principes et ses tâches -, possédera de nouvelles qualités et possibilités qui vont lui permettre de relever plus rapidement et dans l'esprit du temps tous les défis de la globalisation, de coopérer encore plus étroitement avec l'ONU sur toutes les questions concernant le travail et la protection sociale de la population.

La CGS, en tant qu'organisation ayant un statut consultatif permanent auprès du Conseil économique et social et du Département de l'information sociale de l'Organisation des Nations Unies, salue la tendance de l'ONU vers la création de la dimension sociale dans la politique mondiale, et va faire promulguer ses importantes initiatives dans ce sens. En accord avec ses organisations membres, la CGS déclare son intention de contribuer par tous les moyens à la réalisation du «Programme de développement durable pour 2030» de l'ONU. Nous considérons que la voix des travailleurs, de toutes les couches sociales de notre planète doit s'élever plus fortement à l'ECOSOC et dans d'autres établissements et organismes de l'ONU, chargés de problèmes sociaux.

Le temps met toujours devant les syndicats des nouvelles tâches compliquées dont la réalisation n'est pas possible sans une coopération efficace. Nous sommes persuadés que dans le monde actuel, il n'y pas d'obstacles objectifs qui empêchent l'union des travailleurs et de leurs organisations syndicales. Leur tendance à renforcer les positions par l'unité d'actions les aidera à franchir tous les obstacles au nom du but principal – la défense efficace des intérêts socio-économiques des travailleurs du monde.

La CGS marque son anniversaire

Une réunion solennelle, consacrée au 25ème anniversaire de la Confédération générale des syndicats, a eu lieu le 14 avril 2017 au Palais du travail à Moscou. Les dirigeants des syndicats membres, les membres du Conseil de la CGS, les militants syndicaux et les invités d'honneur y ont pris part.

Vladimir Scherbakov, secrétaire général de la CGS, y est intervenu avec le rapport «25 ans: un parcours de lutte et de solidarité». Il a parlé de l'histoire de la création de la CGS, de son devenir et de la voie parcourue par la Confédération durant ce quart de siècle.

«La CGS a été fondée par la volonté des syndicats de la région pour résoudre les problèmes vitaux, pour mener ensemble la lutte solidaire – a souligné Scherbakov. Notre Confédération, ce sont donc les organisations qui la composent».

«Les années passent, les générations changent, les nouveaux leaders arrivent, mais leur dévouement à nos principes généraux, à notre famille syndicale, leur aspiration à travailleur pour le renforcement de l'organisation restent invariables. Je suis sûr qu'il en sera de même dans l'avenir», a déclaré Scherbakov.

La Confédération générale des syndicats a reçu plusieurs messages de salutation de la part des unions syndicales internationales et nationales, de structures interétatiques et de différents Etats. Plusieurs leaders syndicaux ont été décorés par le Signe d'or de la CGS «Pour les mérites devant le mouvement syndical» et par le Signe d'argent «25 ans de la CGS».

Les organisations membres de la CGS marquent le Premier Mai

Arménie.

La Confédération des syndicats d'Arménie et ses organisations membres de différentes régions du pays ont organisé le 1er Mai une manifestation qui est passée par le centre de la capitale, Erevan, vers le siège de la centrale syndicale.

Les participants à la manifestation ont porté des pancartes: «A l'homme qui travaille – un emploi décent et un salaire décent», «Nous exigeons un avenir radieux pour nos enfants», etc.

Plus de 2000 personnes ont participé à la manifestation et au meeting.

Bélarus.

Les initiatives solennelles, organisées par la Fédération des syndicats, ont eu lieu dans toutes les régions du pays. Des milliers de travailleurs avec leurs familles, des représentants des syndicats et du pouvoir, des intellectuels et des jeunes ont participé aux fêtes populaires et aux concerts pour exprimer leur dévouement au travail créateur pacifique.

Le parc de la Victoire est devenu cette année le lieu principal de la fête. La fête a commencé par la déposition de la gerbe de fleurs auprès de la stèle «Minsk – la ville héroïne». Mikhaïl Orda, d'autres dirigeants de la centrale syndicale et des syndicats de branche y ont participé.

Géorgie.

Depuis un certain temps le Premier Mai est en Géorgie une journée ouvrable et cette fête a été marquée seulement par les syndicats, les ONG et les étudiants.

Ils ont organisé une action de protestation contre l'oppression des travailleurs et contre la dictature de business.

Les étudiants, accompagnés de membres de l'Union des syndicats de Géorgie, ont organisé une marche vers le siège du parlement et un meeting, lors duquel ils ont formulé leurs revendications aux pouvoirs.

«Stop à la dictature du business», «Rétablir une inspection du travail efficace», «En finir avec l'exploitation quotidienne des travailleurs» se faisaient remarquer parmi les slogans.

Russie.

Le Premier Mai, les travailleurs organisés par les syndicats sont descendus dans la rue dans toute la Russie pour participer aux meetings et aux marches. L'initiative syndicale s'est passée sous les revendications visant à défendre les droits sociaux et de travail et les intérêts économiques des travailleurs. Plus de 3 millions de personnes ont pris part aux manifestations du Premier Mai, parmi lesquelles plus d'un million des jeunes, dans des centaines de villes et d'agglomérations.

La plus puissante manifestation a eu lieu sur la place Rouge de Moscou, avec plus de 130000 participants.

Ukraine.

Le Premier Mai 2017, des milliers de militants syndicaux se sont réunis au centre de Kiev, mobilisés par la Fédération des syndicats et ses structures régionales et de branche.

Ils ont organisé une marche vers la Place de l'Europe, où un meeting a eu lieu. Les participants ont scandé: «Emploi, salaire, vie digne!», «Paix, travail, justice!». Les syndicalistes ont exigé la protection sociale pour les travailleurs, les jeunes et les retraités, ainsi que les droits au peuple travailleur.

Azerbaïdjan: les syndicats d'Azerbaïdjan et du Tadjikistan se prononcent pour un travail collectif

Le 25 mai 2017, la Fédération des syndicats du Tadjikistan (FST) et la

Confédération des syndicats d'Azerbaïdjan (CSA) ont signé un mémorandum sur l'activité collective et la coopération.

Intervenant à la cérémonie de signature, Sattar Mekhbaliev, président de la CSA et vice-président de la Confédération syndicale internationale, a salué la délégation de FST et a hautement apprécié les relations fraternelles entre les deux pays. Il a rappelé que le Tadjikistan et l'Azerbaïdjan étaient les pays aux anciennes cultures et traditions.

Mekhbaliev a souligné que les centrales syndicales avaient pris la décision de signer ce mémorandum dans le but principal de consolider la solidarité syndicale sur la base de la coopération bilatérale dans la défense des droits et des intérêts des travailleurs.

A son tour, Kodiri Kosim, président de la FST, a exprimé sa reconnaissance à la centrale syndicale d'Azerbaïdjan pour l'accueil chaleureux et a exprimé la certitude que les relations entre les centrales syndicales allaient se développer dans l'avenir pour le bien des travailleurs de deux pays.

Kazakhstan: la déclaration de la centrale syndicale concernant Nourbek Kouchakbaev

Le 13 avril 2017, la Fédération des syndicats de la République du Kazakhstan a fait une déclaration concernant Nourbek Kouchakbaev, dirigeant du Syndicat de base de l'en-

treprise Oil Construction Company (OCC), condamné par le tribunal d'Astana à deux ans et demi de privation de liberté. Il a été arrêté après qu'une centaine de travailleurs d'OCC avaient déclaré la grève de la faim contre la liquidation de la Confédération des syndicats indépendants, mouvement qui a duré quinze jours.

La déclaration dit ce qui suit:

«Nous exprimons notre préoccupation quant à la situation concernant le militant syndical Nourbek Kouchakbaev,

Notre pays est un Etat de droit et nous considérons que toute lutte pour les intérêts des travailleurs doit se passer dans le cadre de la législation nationale de la République.

Mais ce fait ne dévalue pas notre inquiétude concernant le destin de Nourbek Kouchakbaev.

Nous allons défendre les droits de tous les membres des syndicats conformément aux normes internationales du travail et la législation nationale du Kazakhstan.»

Moldova: le IIIème congrès de CNSM à Chisinau

Plus de 200 personnes – les délégués, les représentants des organisations régionales et des partenaires sociaux, ainsi que les invités étrangers ont participé au IIIème congrès de la Confédération nationale des syndicats de Moldova, tenu le 7 juin 2017 à Chisinau.

Valériy Youriev, secrétaire général adjoint de la CGS, y a aussi pris part.

Les délégués au congrès ont discuté de la situation socio-économique dans le pays, ont apprécié l'activité de la direction de la centrale durant les cinq dernières années, ont déterminé les orientations principales du développement du mouvement syndical pour les années 2017–2022.

Le congrès a élu une nouvelle direction de la CNSM. Oleg Boudza a été élu président de la centrale syndicale.

Selon Oleg Boudza, durant les cinq dernières années, malgré l'instabilité politique, les syndicats ont pu maintenir un équilibre social avec les pouvoirs, ayant gardé en même temps leurs fermes positions.

Dans l'avenir, la CNSM se propose d'intervenir dans le dialogue social pour faire progresser la justice sociale et introduire dans le pays les principes du travail décent.

Le congrès a adopté une déclaration qui appelle les partenaires sociaux à commencer des négociations avec les syndicats afin de satisfaire les revendications principales des travailleurs et pour leur garantir un travail décent et le bien-être dans leur pays.

Russie: les réunions du Conseil Général et du Comité exécutif de la FNPR

La Fédération des syndicats indépendants de Russie (FNPR) a tenu son Conseil Général du 3 au 4 avril 2017 à Moscou. Le Conseil a discuté de la réalisation du Plan d'actions pratiques

pour la mise en œuvre des décisions du IXème congrès de la FNPR en 2016. Une décision de poursuivre la réalisation du Plan d'actions pratiques a été adoptée. Les actions des syndicats pour garantir aux travailleurs un travail décent, pour développer le dialogue social et la politique sociale et pour protéger la vie et la santé des travailleurs ont été soutenues.

Le CG avait aussi dans son programme de débats la question sur «La Révolution de 1917 et la situation des travailleurs en Russie».

Le CG a adopté une résolution qui souligne que les faits historiques de 1917 nous conduisent à la conclusion que les révolutions sont souvent le résultat de la violation des intérêts des salariés, qui représente la majorité absolue de la population.

Le Comité exécutif, tenu le 31 mai 2017, a dressé le bilan des manifestations du Premier Mai, organisées par les syndicats, de la campagne de signature des conventions collectives et de la défense des travailleurs par les organisations de la FNPR en 2016.

Les membres du CE exécutif ont aussi discuté de la préparation par les syndicats des actions pour le 7 octobre 2017, dans le cadre de la Journée mondiale pour le travail décent.

Le Comité exécutif a soutenu la décision de la Confédération syndicale internationale (CSI) d'organiser le 7 octobre des actions dans le cadre de la Journée mondiale pour le travail décent.

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT INTERNATIONAL
ET
LE CENTRE DES RELATIONS PUBLIQUES DE LA CGS
42, LENINSKY PROSPECT
119119, MOSCOU, RUSSIE
TÉLÉFAX +7(495) 938-2155
TÉLÉPHONE +7(495) 938-0112
E-MAIL: inter@vkp.ru
SITE INTERNET: www.vkp.ru;

*LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS (CGS), UNION INTERNATIONALE,
A ÉTÉ CRÉÉE À SON PREMIER CONGRÈS LE 16 AVRIL 1992.*

*SES STATUTS ADOPTÉS AU PREMIER CONGRÈS ONT ÉTÉ PARTIELLEMENT MODIFIÉS
ET COMPLÉTÉS AU DEUXIÈME CONGRÈS DE LA CGS, LE 22 SEPTEMBRE 1993, AU TROISIÈME CONGRÈS DE LA CGS,
LE 18 SEPTEMBRE 1997 ET AU CINQUIÈME CONGRÈS (EXTRAORDINAIRE) DE LA CGS, LE 26 MARS 2004.*

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA CGS SONT LES SUIVANTS:

*LA COORDINATION DES ACTIONS DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES DANS LE DOMAINE DE LA DÉFENSE
DES DROITS SOCIAUX DES TRAVAILLEURS, DES ÉTUDIANTS ET DES RETRAITÉS;
LA PROTECTION DES DROITS ET DES GARANTIES DE L'ACTIVITÉ DES SYNDICATS;
LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOLIDARITÉ SYNDICALE INTERNATIONALE
ET LA COORDINATION DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CGS RÉALISE SON ACTIVITÉ CONFORMÉMENT AUX NORMES UNIVERSELLEMENT RECONNUES
DU DROIT INTERNATIONAL, SUR LES PRINCIPES DE L'AUTONOMIE TOTALE ET DE L'ÉGALITÉ EN DROITS
ET EN OBLIGATIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CGS GROUPE ACTUELLEMENT LES CENTRALES SYNDICALES NATIONALES D'ARMÉNIE,
D'AZERBAÏDJAN, DE BÉLARUS, DE GÉORGIE, DU KAZAKHSTAN, DE KIRGHIZISTAN, DE MOLDOVA,
DE RUSSIE, DU TADJIKISTAN ET D'UKRAÏNE,
AINSI QUE 28 UNIONS INTERNATIONALES SYNDICALES DE BRANCHE.*

*LA CGS EST OUVERTE POUR LA COOPÉRATION À TOUTE CENTRALE SYNDICALE
INDÉPENDAMMENT DE SON AFFILIATION. D'AUTRE PART, L'ADHÉSION À LA CGS
NE LIMITE PAS L'AUTONOMIE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CONFÉDÉRATION A LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DES ASSAMBLÉES INTERPARLEMENTAIRES DE LA CEI ET DE LA CEEA,
DU CONSEIL DES CHEFS D'ÉTATS ET DES PREMIERS-MINISTRES DE LA CEI,
DU COMITÉ ÉCONOMIQUE INTERÉTATIQUE DE LA CEI, ETC.*

AU PLAN INTERNATIONAL, ELLE A LE STATUT CONSULTATIF RÉGIONAL DE L'OIT, DE L'ECOSOC ET DU DIP DE L'ONU.

*LE CONGRÈS EST L'ORGANE SUPÉRIEUR DE LA CGS QUI EST CONVOQUÉ AU MOINS UNE FOIS TOUS LES CINQ ANS
ET ENTRE LES DEUX CONGRÈS LE CONSEIL ET LE COMITÉ EXÉCUTIF.*

*LE CONTRÔLE FINANCIER EST EFFECTUÉ PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER DE LA CGS.
MIKHAÏL CHAMAKOV EST LE PRÉSIDENT DE LA CGS, VLADIMIR SCHERBAKOV EST LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.*

CHER LECTEUR,

Le bulletin d'information de la CGS "Inform-Contact" est également diffusé par E-mail. En outre,
les versions française et anglaise de notre publication sont disponibles sur notre site Internet:
www.vkp.ru